

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2014**

Délibération
n° 2014.10.217

**Salle de spectacles
"La Nef" :
modification et
créations de tarifs :
saison 2014/2015**

LE NEUF OCTOBRE DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **3 octobre 2014**

Secrétaire de séance : Jacky BONNET

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Fabienne GODICHAUD, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Isabelle FOSTAN, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Danielle BERNARD, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Patrick BOURGOIN, Gérard BRUNETEAU, Sylvie CARRERA, Stéphane CHAPEAU, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Armand DEVANNEAUX, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS ROUGIER, Nicole GUENOLE, Nicole GUIRADO, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Françoise LEGRAND, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Annie MARC, Catherine MAZEAU, Daniele MERIGLIER, Marie-Claude MONTEIL, François NEBOUT, Jean-Philippe POUSSET, Bernard RIVALLEAU, Olivier RIVIERE, Zahra SEMANE, Elisabete SERRALHEIRO COSKUN, Jean-Luc VALANTIN, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

Ont donné pouvoir :

Mireille BROSSIER à Michel GERMANEAU, Samuel CAZENAVE à Patrick BOURGOIN, Danielle CHAUVET à Elisabeth LASBUGUES, Françoise COUTANT à Jacky BONNET, Janine GUINANDIE à Jacky BOUCHAUD, Philippe LAVAUD à Jean-François DAURE

Excusé(s) :

Absent(s) :

Mireille BROSSIER, Samuel CAZENAVE, Danielle CHAUVET, Françoise COUTANT, Janine GUINANDIE, Philippe LAVAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 OCTOBRE 2014

**DELIBERATION
N° 2014.10.217**

ECONOMIE, EMPLOI, CULTURE ET SOLIDARITE /
EQUIPEMENTS CULTURELS

Rapporteur : **Madame FOSTAN**

**SALLE DE SPECTACLES "LA NEF" : MODIFICATION ET CREATIONS DE TARIFS :
SAISON 2014/2015**

Conformément à l'article R 2221-72 du Code général des collectivités territoriales et conformément aux dispositions de l'article 20 des statuts de la régie de la salle de spectacles «La Nef», le conseil communautaire fixe les taux applicables aux usagers de «La Nef».

Par délibération n° 185 du 26 juin 2014, le GrandAngoulême a approuvé la grille tarifaire pour la saison 2014/2015.

Afin de répondre aux différentes activités culturelles, il convient de modifier certains tarifs et d'en créer d'autres :

Studio d'enregistrement :

- ajout d'une tarification à la demi-journée,
- harmonisation de la grille pour les journées supplémentaires au-delà du 5^{ème} jour
- ajout d'une réduction pour les abonnés à La Nef,

Bar et restauration :

- ajout d'une prestation concernant la vente de petit-déjeuner en direction du public ou des artistes

Vu l'avis favorable de la commission économie, emploi, culture et solidarité du 24 septembre 2014,

Vu l'avis favorable de la commission ressources et perspectives du 1^{er} octobre 2014,

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de « La Nef » du 3 octobre 2014,

Je vous propose :

D'APPROUVER les modifications de tarifs pour la saison 2014/2015 de la salle de spectacles « La Nef » joints en annexe.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE ,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

10 octobre 2014

Affiché le :

10 octobre 2014

TARIF SAISON 2014/2015			
STUDIO ENREGISTREMENT	Tarif à destination de structures commerciales	Tarif à destination des particuliers et sociaux	
	TARIF TTC	Avec ingénieur du son intermittent	Avec ingénieur du son intermittent
1 demi-journée	350 €	250 €	300 €
1 jour	600 €	430 €	540 €
2 jours	1 080 €	840 €	1 020 €
3 jours	1 680 €	1 200 €	1 440 €
4 jours	1 920 €	1 560 €	1 800 €
5 jours	2 400 €	1 860 €	2 160 €
Journée supplémentaire	400 €	360 €	380 €

L'abonnement à La Nef permet d'obtenir une réduction de 20 % sur les tarifs à destination des particuliers et de sociaux

TARIFS NEF - SAISON 2014/2015

Saison 2014/2015	
BAR	TARIF TTC
Pineau blanc Domaine du Breuil	3,00 €
Martini blanc/rouge	3,00 €
Lillet blanc/rouge	4,50 €
Berger blanc	2,50 €
Ricard	2,50 €
Bière simple 25cl	2,50 €
Bière simple 50cl	4,00 €
Bière de qualité 25cl	3,00 €
Bière de qualité 50cl	5,00 €
Bière haute qualité 25 cl	4,00 €
Bière haute qualité 50 cl	6,50 €
Bière très haute qualité 25 cl	5,00 €
Bière très haute qualité 50 cl	8,00 €
Kronembourg 25 cl	2,50 €
Kronembourg 50 cl	4,00 €
Bière 1664 50 cl	5,00 €
Bière 1664 25 cl	3,00 €
grimbergen 25 cl	3,00 €
grimbergen 50 cl	5,00 €
Desperados 25 cl	4,00 €
Pelforth Brune 25 cl	3,50 €
Pelforth Brune 50cl	6,00 €
edelweiss 25 cl	4,00 €
La Goule Ambrée 25 cl	4,50 €
New Smirnoff	5,00 €
Ti'punch	5,00 €
cognac vs long drink	5,00 €
Cognac X.O. Ouches du Breuil	7,00 €
Whisky + Soda	5,00 €
Cognac + Schweppes	3,00 €
Vodka + soda	5,00 €
Alcool spiriteux (vodka, whisky, rhum, gin)	4,50 €
Alcool + soft	5,00 €
Alcool + énergie drunk	7,00 €
Tequila + soda	5,00 €
Energy drunk	3,00 €
Coca	2,50 €
Schweppes	2,50 €
Orangina	2,50 €

Perrier	2,50 €
Ice Tea	2,50 €
jameson	5,00 €
picon biere	3,50 €
vin rouge ou blanc	2,50 €
Champagne	5,50 €
Thé	1,00 €
Café	1,00 €
Consigne gobelet	1 €
Déconsigne gobelet	- 1 €
Plateau repas	6 €
Petit déjeuner	5 €
Part de tarte	2 €
Sandwich	4 €

Saison 2014/2015

STUDIOS	TARIF TTC
Canette soft	1,50 €
Canette Bière	2,00 €
Barre chocolatée	1,00 €
Mé debated	0,50 €
CD	1,00 €
Corde (unité 9-16)	1,00 €
Corde (unité 32-48)	2,00 €
Cordes (jeu complet)	8,00 €
Cordes Basse	10,00 €
Baguettes	10,00 €
Bouchons	15,00 €

Saison 2014/2015

Vestiaire	TARIF TTC
par cintre	1,00 €